

Les RAF analysent le marché de l'animation en 2019

Les Rencontres animation formation (RAF), ainsi que les Rencontres animation développement innovation (Radi), organisées par le pôle image Magelis, avec le soutien du CNC, de la CPNEF Audiovisuel (Commission paritaire nationale emploi et formation), de la Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia (Ficam), d'AnimFrance (nouveau nom du Syndicat des producteurs de films d'animation), de l'Afdas (fonds d'assurance formation des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs), et d'Audiens (groupe de protection sociale dédié aux professionnels de la culture, de la communication et des médias), n'ont pu se tenir "*en présentiel*", comme chaque année, en novembre, à Angoulême, à cause de la crise sanitaire. Une édition en ligne avait été prévue à la place à la même période, mais celle-ci n'a pu se dérouler en raison du second confinement – les tables rondes devaient être enregistrées. Cette édition en ligne est reportée aux 3 et 4 février 2021.

Toutefois, l'équipe des Radi-RAF a souhaité organiser une première conférence autour des chiffres du secteur et de l'emploi en 2019. Elle a eu lieu hier, mercredi 9 décembre, en ligne. Elle a été animée par Véronique Dumon et Patrick Eveno, les concepteurs éditoriaux des RAF – Véronique Dumon est aussi en charge, avec Stéphane Singier, du programme des Radi. Cette conférence a fait intervenir Benoît Danard, directeur des études, des statistiques et de la prospective au CNC ; Stéphane Le Bars, délégué général d'AnimFrance ; François Caillé, délégué aux affaires sociales chez AnimFrance ; et Philippe Degardin, responsable pilotage et statistiques Data chez Audiens. Plusieurs points sont à retenir.

"Crever le plafond de verre"

Tout d'abord, en ce qui concerne le volume de la production audiovisuelle, Benoît Danard a précisé qu'il était de 295 heures en 2019. Sur la dernière décennie (2010-2019), le nombre moyen d'heures produites par an a été de 317. Pour Stéphane Le Bars, il est nécessaire que ce volume de production augmente : "*En 2019, le nombre d'heures est donc en-dessous de la moyenne de la décennie. Globalement, il y a un plafond de verre qu'on ne parvient pas à franchir, le volume d'heures stagne [même s'il y a eu des pics, notamment à 388 heures en 2016, NDLR]. Nous comptons beaucoup sur la transposition de la directive des Services de médias audiovisuels (SMA) pour crever ce plafond. D'ores et déjà, je peux affirmer que des plates-formes ont signé pour financer des œuvres françaises. Les heures de production engendrées par ces contenus apparaîtront dans les statistiques l'année prochaine*".

En parallèle, on observe que les devis des programmes ont augmenté, de même que leur coût horaire. En 2019, ce dernier s'élève à 805.200 €, soit le montant le plus élevé de la décennie. "*Plusieurs facteurs expliquent cela, note Benoît Danard. Le premier : la relocalisation massive de la fabrication en France. Le deuxième : cette même fabrication est montée en gamme. Les sociétés font appel à des technologies plus coûteuses. Le troisième : l'évolution des formats, qui sont plus longs. Enfin, le renforcement des crédits d'impôts à partir de 2017 a eu aussi un impact*". Stéphane Le Bars ajoute : "*La forte*

concurrence qui sévit à l'international amène les sociétés françaises à produire des contenus d'une qualité toujours supérieure. Cela a donc une incidence sur ce coût horaire".

Le long métrage d'animation reste sous-financé

Au sujet du long métrage d'animation français, le constat est toujours le même : il reste sous-financé, notamment par les chaînes de télévision. *"La situation est toujours difficile et évolue très lentement, alerte Stéphane Le Bars. Et c'est d'autant plus inquiétant que de nombreux pays en Europe, qui avaient du retard dans la production audiovisuelle, ont choisi de se concentrer sur le cinéma d'animation. Et leurs longs métrages rencontrent de beaux succès, notamment en France. Il ne faudrait pas que l'Hexagone se laisse dépasser sur le marché du long métrage d'animation. Encore une fois, la transposition de la directive SMA, et donc l'entrée des plates-formes dans l'écosystème, laisse de l'espoir pour pallier ce problème. Elles peuvent jouer un rôle important, aussi bien pour les films familiaux que pour les films d'auteurs".* En outre, les plates-formes constitueront certainement un espace pour un autre type d'œuvre : les séries destinées aux adultes. *"Elles en proposent déjà beaucoup, et je suis convaincu que la production française aura des opportunités à conquérir dans les années futures".*

Sauver France 4, une priorité absolue

Même si la conférence était focalisée sur le marché de l'animation en 2019, d'autres sujets ont été abordés par Stéphane Le Bars, comme le cas de France 4, qui a obtenu un an de sursis en août dernier. *"La fermeture est donc toujours prévue pour août 2021, alors que les fractures numériques sont encore très vives en France, ce que nous avons déjà signalé quand l'annonce de la suppression de la chaîne avait été faite. Nous faisons tout pour que le gouvernement revienne sur sa décision. Le combat continue".*

Par ailleurs, les conséquences de la pandémie ont rapidement été évoquées – elles seront plus largement abordées lors de l'édition en ligne de février 2021. *"Le secteur de l'animation a mieux encaissé les conséquences du Covid-19 que les autres champs de la culture, pointe Stéphane Le Bars. Toutefois, ce qui sera compliqué à l'avenir, c'est la concrétisation de nouveaux projets. A l'heure actuelle, les partenaires sont dans une forme d'attentisme, notamment les diffuseurs privés, dont l'investissement dans la création est corrélé à leur chiffre d'affaires".*

L'animation compte 7.700 salariés en 2019

François Caillé et Philippe Degardin ont détaillé quant à eux les données concernant l'emploi, compilées par Audiens, et à partir desquelles AnimFrance, dans un communiqué, a dégagé des grandes tendances. *"Après plusieurs années de forte croissance, l'animation française entame une stabilisation, au plus haut niveau, de ses principaux indicateurs d'emploi (...). En cinq ans (2015-2019), l'animation française a créé 2.300 emplois (+44%). En 2019, elle compte près de 7.700 salariés (+4%) pour un total de 6,7 millions d'heures de travail (+4%). La masse salariale du secteur enregistre une forte augmentation à plus de 183 M€ en 2019 (+14%), après une baisse de 8% en 2018. Les évolutions de la masse salariale de ces deux dernières années ont été affectées par les primes exceptionnelles versées par certains studios et liées aux résultats en salles des films. Si l'on neutralise les studios concernés par ces primes, la masse salariale augmente de 1% en 2018 et de 8% en 2019. Les salariés engagés par CDDU représentent 85% des effectifs et 75% de la masse salariale du secteur. En 2019, plus de 60% des salariés en CDDU ont totalisé plus*

de 500 heures travaillées. La proportion de CDDU travaillant plus de 1.500 heures augmente fortement (+24%). Près de 1.000 salariés sont employés en CDI. Leur nombre est en progression constante : +55% sur la période 2015-2019. En 2019, la masse salariale des permanents atteint 44 M€ (+16% par rapport à 2018)".

Un secteur qui réunit une majorité de jeunes actifs

"Le secteur reste marqué par la forte présence des jeunes actifs en son sein : plus des deux tiers des techniciens en CDDU et plus de 50% du personnel en CDI ont moins de 40 ans. La féminisation du secteur se poursuit. Plus de 2.700 femmes travaillent dans les studios d'animation français. En dix ans, le nombre de salariées sous CDDU a doublé, passant de 1.200 à 2.400. En 2019, les femmes représentent 38% des effectifs contre 36% l'année précédente, 34% du nombre d'heures travaillées et 37% de la masse salariale. La part des femmes parmi les primo-entrants en CDDU atteint 43% en 2019. Elle est en progression constante depuis 2010 (30%). La part des femmes dans les effectifs des métiers de réalisation de films d'animation est passée de 32% en 2018 à 36% en 2019. Leur part sur le métier du story-board est de 31%. Le métier d'animateur, qui représente la part la plus importante des effectifs du secteur (27%), compte 34% de femmes". Enfin, AnimFrance met en avant, toujours en se basant sur les données d'Audiens, que "si l'activité reste majoritairement implantée en Ile-de-France, la part des autres territoires (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France) augmente avec désormais plus de 25% de la masse salariale totale du secteur".